

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN CONSEIL MUNICIPAL

LE 24 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre avril, à vingt heures trente, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Joël BRET, Maire

Date de la convocation : 17/04/2025

Membres en exercice : 16

Membres présents : 13

Nombre de votants : 14

Présents : BRET Joël, GUERINEAU Chantal, TESSIER Jean, GILMAN Thierry, REMAUD Nadia, BOURREAU Robert, BIDEAU Bruno, GODET Jean-Philippe, GUIMIER Loëtitia, MIGNE Céline (*à compter du sujet n°3*), PATRON Gary, GAUVRIT Carole, PILLET Aurélien

Excusés ayant donné procuration : Mireille PILLET a donné procuration à Aurélien PILLET

Excusés : Jean Michel LAUNAY, Céline MIGNE (*du sujet n°1 au sujet n°2*), Fabien TESSIER

Désignation du secrétaire de séance

Madame Loëtitia GUIMIER est désignée secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal de la séance du 27 mars 2025

Le conseil municipal approuve le procès-verbal à l'unanimité

DELIBERATIONS

- 1- Rénovation de la salle polyvalente « Ernest Renaud » : marché de maîtrise d'œuvre – avenant n°1
Approuvée à l'unanimité
- 2- Rénovation de la salle polyvalente « Ernest Renaud » : demande de subvention auprès du Conseil Départemental
Approuvée à l'unanimité
- 3- Travaux d'aménagement du centre-bourg – lot n°1 : avenant n°3
Approuvée à l'unanimité
- 4- Travaux d'aménagement du centre-bourg – lot n°2 : avenant n°1
Approuvée à l'unanimité
- 5- Réhabilitation d'un bâtiment en 2 cellules commerciales et 1 logement : choix de la maîtrise d'œuvre
Approuvée à l'unanimité

- 6- Avenant n°4 à la convention opérationnelle d'action foncière en vue de reconvertir une friche économique de « l'Ilot Resistub » avec l'EPF de la Vendée, la commune de St Julien des Landes et la communauté de communes du Pays des Achards
Approuvée à l'unanimité

- 7- Acquisition d'une portion de la parcelle A 686 à la Vriganie au GFA les 3 Vallons pour travaux de sécurisation de l'intersection entre la voie communale et la RD 21
Approuvée à l'unanimité

- 8- Déclassement d'une voie communale et d'un chemin rural : approbation du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur
Approuvée à l'unanimité